
COMPTE RENDU du Conseil Municipal
Séance du 18 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le vendredi 18 décembre à 20h00, le Conseil Municipal de GUILLOS, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mylène DOREAU, Maire

Date de la convocation : 09 décembre 2020

Présents : Mme DOREAU, Mr. CARNEIRO, Mme ERCEAU, Mme FLAN, Mr BAGUR, Mr CASTAGNET, Mme LUCQUIAUD

Procuration: Mme LAURET à Mme DOREAU Mr PINHEIRO à Mr CARNEIRO

Absents: Mr. DARNICHE, Mr FAVRE

Secrétaire de séance : Madame Murielle FLAN

Le Quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance à 20h15

Délibération 2020 – 36 Autorisation d'ester en justice

9 votes pour

Délibération 2020 – 37 DM 1 amortissements 2020

9 votes pour

Délibération 2020 – 38 DM 2 pour amortissements 2020

9 votes pour

Levée de la séance 21h50

PROCES-VERBAL des délibérations du Conseil Municipal Séance du 18 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le vendredi 18 décembre à 20h00, le Conseil Municipal de GUILLOS, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mylène DOREAU, Maire

Date de la convocation : 09 décembre 2020

Présents : Mme DOREAU, Mr. CARNEIRO, Mme ERCEAU, Mme FLAN, Mr BAGUR, Mr CASTAGNET, Mme LUCQUIAUD

Procuration: Mme LAURET à Mme DOREAU Mr PINHEIRO à Mr CARNEIRO

Absents: Mr. DARNICHE, Mr FAVRE

Secrétaire de séance : Madame Murielle FLAN

Le Quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance à 20h15

2020 – 36 Autorisation d'ester en justice

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29 ;

Vu les loyers impayés pour un montant total de 6446.38€ sur le bien sis 5 Route de Landiras 337202 GUILLOS dont la commune est propriétaire et donné à bail à Mr Christian DUMORTIER selon le contrat de location du 06 juillet 2017,

Considérant qu'il importe d'autoriser Madame Le Maire à agir en justice dans l'intérêt de la commune dans cette affaire ;

Le Conseil Municipal :

Autorise Madame Le Maire à ester en demande devant le Pôle Protection et Proximité du Tribunal Judiciaire de Bordeaux statuant en référé.

Désigne Maître Patrick DUPÉRIÉ, avocat au Barreau de Bordeaux, demeurant 2 bis rue Hustin 33000 BORDEAUX, pour représenter la commune dans cette instance.

9 votes pour

2020 – 37 DM 1 pour amortissement

Sur la proposition de Madame le Maire et à la demande de la trésorerie de Cadillac

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants sur le budget de l'exercice 2020.

COMPTE DEPENSES

	Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
Dépense fonctionnement	022	022		Dépenses imprévues	-1703.00 €
Dépense fonctionnement	042	6811		Dotations aux amortissements	+1703.00 €
Dépense investissement	204	204172	67	Subvention installation	+1703.00 €
	Total				1703.00€

COMPTE RECETTE

	Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
Recette investissement	040	2804172	opfi	Opération installation	1703.00€ €
	Total				1703.00 €

9 votes pour

2020 – 38 DM 2 pour amortissement

Sur la proposition de Madame le Maire et à la demande de la trésorerie de Cadillac

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants sur le budget de l'exercice 2020.

COMPTE DEPENSES

	Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
Dépense investissement	21	2188	49	Autres immobilisations corporelles	- 4945.00 €
Dépense investissement	13	1332	opfi	Amendes de police	+4945.00 €
	Total				0 €

COMPTE RECETTE

	Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
Recette investissement	13	1323		Subvention département	- 4945.00€
Recette investissement	13	1342	opfi	Amendes de Police	+ 4945.00€
	Total				0€

9 votes pour

Questions diverses

- Présentation du rapport d'activité des OM
- Information sur la pose d'une Antenne GRDF à l'église
- Fuite chauffage garderie
- Sinistre des vitres de la salle des fêtes
- Projet caméras de vidéo protection.

Levée de la séance 21h30